

route, nous remboursons deux ou trois fois le coût des travaux avant que la dette elle-même soit liquidée.

Des documents officiels prouvent que le pont Jacques-Cartier, et en fait un peu tout ce qui existe dans le domaine public au Canada, est payé trois ou quatre fois son coût réel, et ces sommes d'argent sont remboursées aux étrangers. Et qui rembourse ces emprunts? Toujours les Canadiens. Évidemment, il faut bien que les Canadiens soient taxés trois ou quatre fois plus qu'il ne serait nécessaire, car l'argent coûte trois ou quatre fois plus qu'il ne devrait normalement coûter.

Le système créditiste ne préconise pas une façon de faire différente de celle que je viens de décrire, sauf qu'il tient compte de la solvabilité du public et du principe que l'entreprise publique doit appartenir au public et l'entreprise privée, à l'individu.

Selon le système créditiste, la Banque du Canada émettrait le crédit nouveau à un taux d'intérêt ne dépassant pas 1 ou 1½ p. 100. Cet argent servirait, comme dans le système actuel, à payer les entrepreneurs, les matériaux et les ouvriers. Une fois qu'un projet est réalisé, on continue de taxer quand même les contribuables, mais selon le coût réel de ce projet public. Ainsi, les contribuables sont taxés selon la valeur et le taux de dépréciation du projet réalisé: école, route ou pont. De plus, le gouvernement est remboursé au fur et à mesure, selon un taux de dépréciation de 20 ou 25 ans.

Lorsque le gouvernement reçoit de l'argent en vertu du système actuel, il le retourne aux pays étrangers, ses créanciers. Or, selon le système créditiste, ces sommes d'argent seraient remises à la Banque du Canada, de sorte que l'équilibre économique serait maintenu, l'inflation évitée et les contribuables, taxés selon les besoins réels et non pour payer des intérêts aux créanciers. Les contribuables profiteraient d'un projet nouveau et nous endetterions de moins en moins les Canadiens.

Dans le cas des chemins de fer Nationaux, nous payons aux étrangers 70 millions de dollars par année non pas sur le capital, mais en intérêt. Même si nous amortissons le capital, le déficit s'accroît d'année en année. Chaque année, il en coûte plus cher pour exploiter les chemins de fer Nationaux qui, pourtant, assurent des services de moins en moins nombreux, faute de fonds.

En somme, le système actuel ne satisfait ni le gouvernement, ni les chemins de fer Nationaux, ni les contribuables, ni les députés. Et pourtant, on continue à patauger dans le système, à tenter de trouver des solutions dans la grande noirceur. Certains députés libéraux qualifient le régime «duplessiste» de grande

noirceur, mais je leur dirai que dans le système économique actuel, dont ils se font les complices, ils se trouvent dans la grande noirceur, surtout s'ils refusent de reconnaître ce que les créditistes disent, savoir ce qui est public doit être financé par la finance publique et ce qui est privé doit être financé par la finance privée.

Il me semble que c'est raisonnable et que cela mérite une étude approfondie. N'oublions pas que la preuve de l'inapplication du système créditiste n'a jamais été faite. Quant à moi, je persiste à croire que c'est la solution, parce que si nous voulons doter notre pays d'un système de chemins de fer et de communications adapté aux besoins d'un pays moderne, nous devons repenser notre système de financement.

Je m'explique mal le fait suivant: les députés et les Canadiens en général se posent plusieurs questions relativement à l'amélioration de nos systèmes de transport, de radiodiffusion, de taxation, etc. Cependant, on n'ose pas réformer le système monétaire. On est prêt à faire des sacrifices et à investir 15, 20, 30 ou 50 millions de dollars dans des commissions royales d'enquête sur des sujets aussi variés que le pilotage, le bilinguisme, la fiscalité, etc.; on est prêt à consacrer toutes les énergies pour améliorer une foule de choses, mais on oublie, volontairement, à mon sens, le système monétaire.

En améliorant la fiscalité, par exemple, on améliorera la situation économique et l'on contribuera à enrayer l'inflation.

Monsieur l'Orateur, j'estime que la situation actuelle est ridicule. Comment peut-on parler de fiscalité s'il n'y a pas d'argent. L'un ne va pas sans l'autre, c'est une vérité de La Palice!

Pourquoi s'imposer des limites, alors qu'il serait si facile de s'attaquer directement au système monétaire? Il suffirait que le gouvernement se convainque de la nécessité de réformer le système monétaire. Au fait, qu'il institue une étude afin de vérifier le bien-fondé de nos avancées.

J'ai donné l'exemple du financement des chemins de fer Nationaux du Canada, qui constitue, actuellement, un scandale. Pour ma part, je ne peux m'unir aux députés qui sont prêts à voter ces sommes d'argent. Je ne peux donner mon appui à ce projet de loi, pour la simple raison que le fait de voter ces sommes d'argent, sans tenir compte des implications économiques et monétaires que cela pourrait entraîner, sachant d'avance que les services ne seront pas améliorés, contribuerait à me rendre complice d'un plus grand endettement des Canadiens.

Il résulte des discussions et des consultations que j'ai eues, à plusieurs reprises, dans la circonscription de Lotbinière, avec mes